

Bois-énergie



Bois-énergie

PRESENTATION D'UN RETOUR D'EXPERIENCE

Mickael Kerneis – Filière bois Presqu'île de Crozon aulne Maritime



Un management durable en faveur du territoire Presqu'île de Crozon aulne Maritime

Une filière bois énergie locale

- ▶ Partenariat avec l'ensemble des acteurs (ONF, PNRA, Ener'gence, agriculteurs, paysagistes, services publics...)
- ▶ Plantation de saules en Taillis Très Courte Rotation (TTCR) sur 11 hectares à Argol dès 2011
 - **Alimenter une filière bois-énergie locale**



Un management durable en faveur du territoire Presqu'île de Crozon aulne Maritime



Une filière bois énergie locale

- ▶ Construction d'une plate-forme de 6 000 m² et d'un bâtiment de 600 m² pour le stockage, broyage et séchage de plaquettes bois (600 t / an)
- ▶ La fabrication de plaquettes s'effectue en collaboration avec un artisan forestier local
- ▶ Alimenter les chaufferies bois du territoire (piscine, école, hôpital...)

Un management durable en faveur du territoire Presqu'île de Crozon aulne Maritime

**Plateforme et hangar de
stockage,
broyage et séchage de
plaquettes bois**

- Plateforme 6000 m²
- Hangar 600 m²
- 600 tonnes/an de plaquettes bois

- Investissement : 552 000 €
- Subventions : 240000 €



Un management durable en faveur du territoire Presqu'île de Crozon aulne Maritime

une chaufferie bois à la piscine Nautil'Ys

- Le passage du gaz vers le bois permet une économie de 31 700 € par an et une réduction des émissions de CO₂ dans l'atmosphère de 70 tonnes par an.





PRESENTATION D'UN RETOUR D'EXPERIENCE

André POSTEC – Ecole à Logonna-Daoulas



Etat des lieux de la filière

Bois-énergie

PÔLE
MÉTROPOLITAIN
DU PAYS DE BREST

CHAUFFERIES BOIS

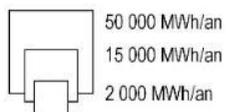
SD - ENR

Limite des EPCI

Type de chaufferie

- Tertiaire
- Industrie
- Collectivité

Production (MWh/an)

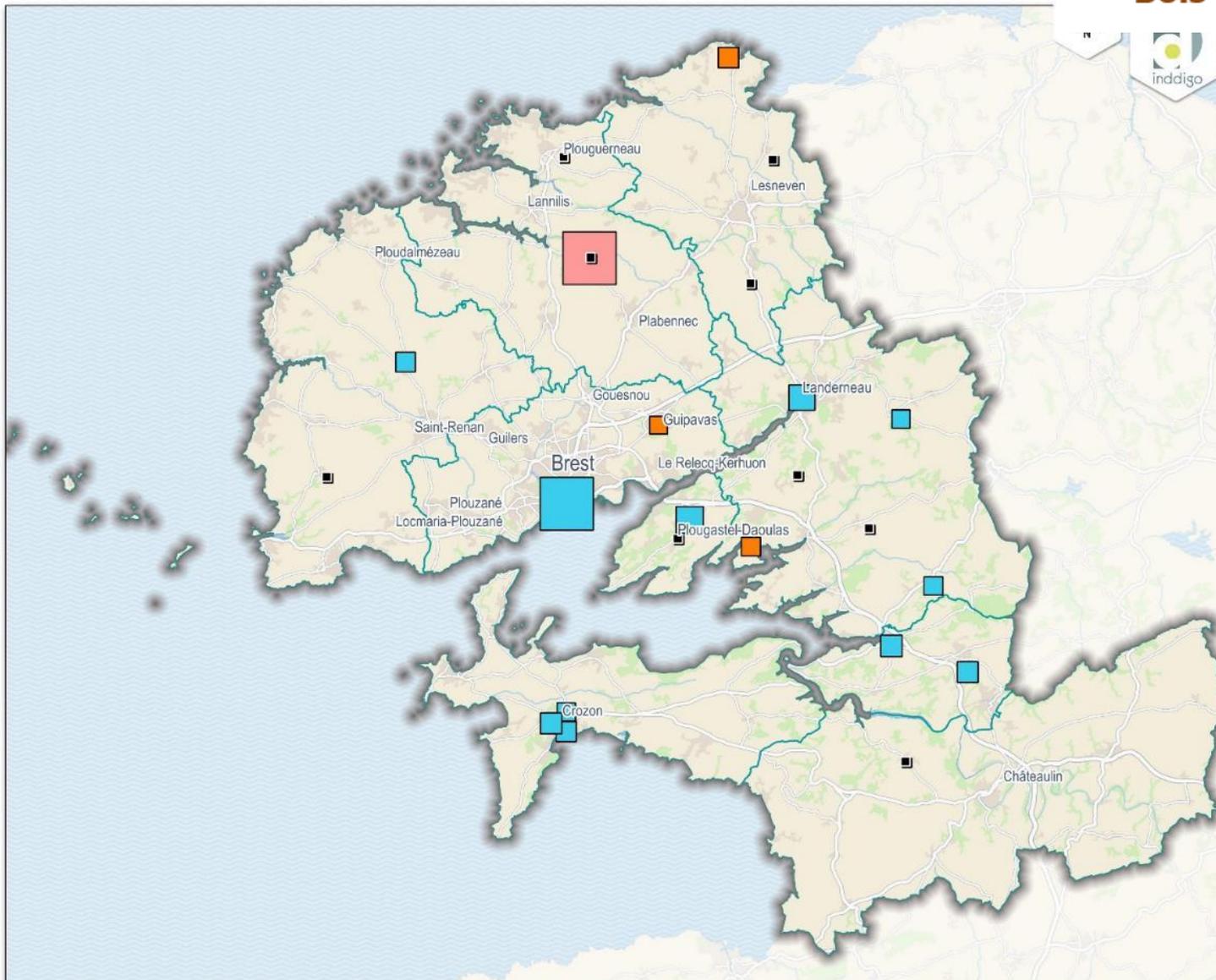


- Chaufferie du secteur agricole (production entre 30 et 600 kWh/an)

10 Km

Sources :
© Les Contributeurs d'OSM, Aile: base de données des chaufferies 2019

Réalisation :
Inddigo - Février 2021





Etat des lieux de la ressource

Bois-énergie

PÔLE
MÉTROPOLITAIN
DU PAYS DE BREST

SD - ENR

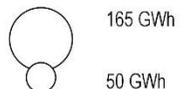
➤ GISEMENT BOIS À 100 KM PAR EPCI

□ Limite des EPCI

Type de peuplement

- Bocage
- Bois de fin de vie
- Feuillus
- Résineux
- Mixte
- Connexe

Gisement (GWh)

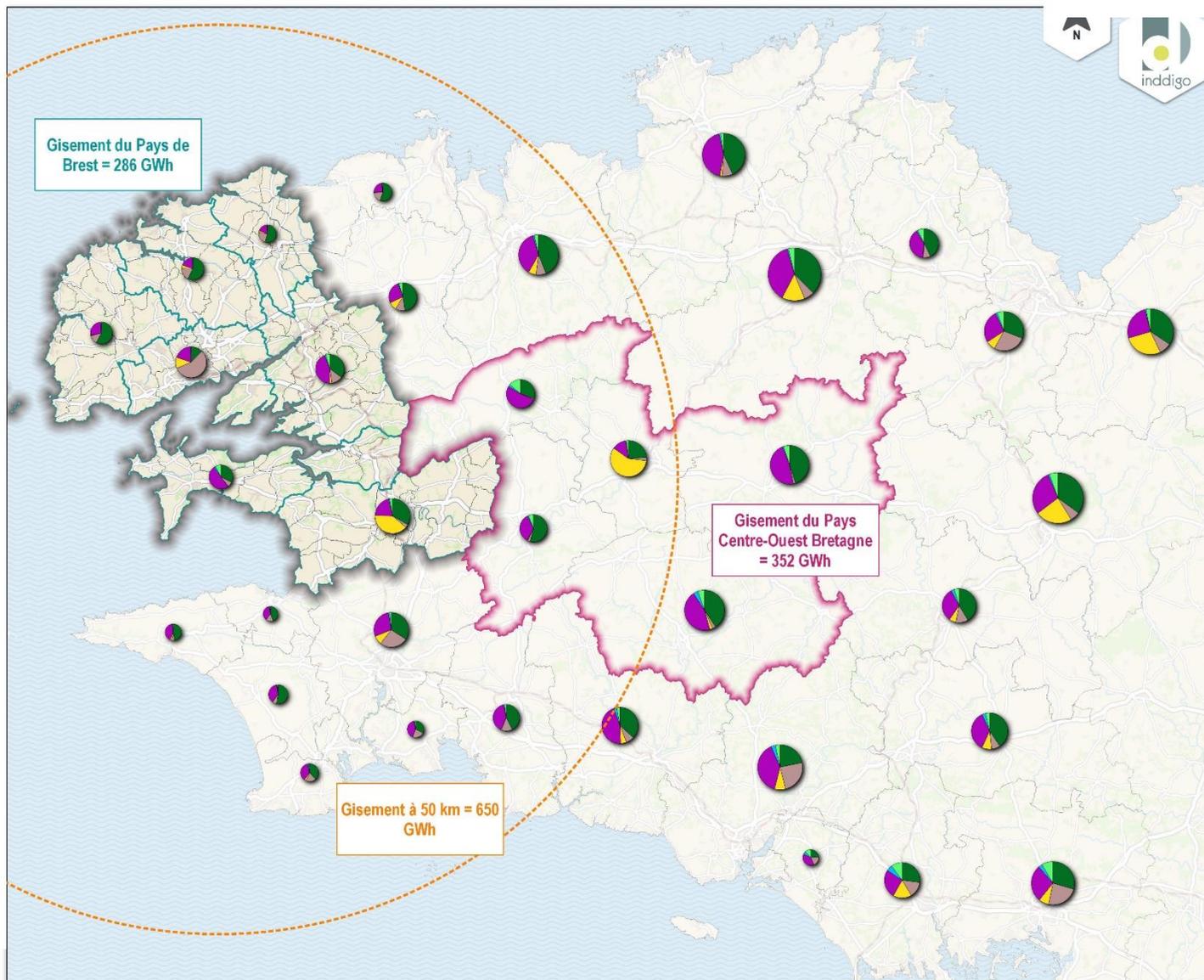


Gisement à 100 km =
2230 GWh

50 Km

Sources :
© Les Contributeurs d'OSM, Bretagne
environnement

Réalisation :
Inddigo - Septembre 2021



Enjeux locaux



Bois-énergie

- La **ressource locale** à l'échelle du Pays de Brest ne permet pas de couvrir les besoins actuels et futurs : le développement important du bois énergie domestique et des chaufferies nécessiterait une importation de la ressource. Un potentiel supplémentaire mobilisable sur le Pays COB (contrat coopération Brest Metropole).
- Besoin d'**accroître la mobilisation** des ressources sur le territoire pour couvrir une partie plus importante des besoins : forêts privées, bocage, élagage communal, etc.
- Pour répondre aux besoins du territoire, une **filière locale** doit être structurée sur toute la chaîne de l'arbre à la chaleur.
- Un enjeu à développer les chaufferies bois en **remplacement du fioul**.
- Des potentiels de développement de chaufferies et réseaux de chaleur sur les **bâtiments publics**.

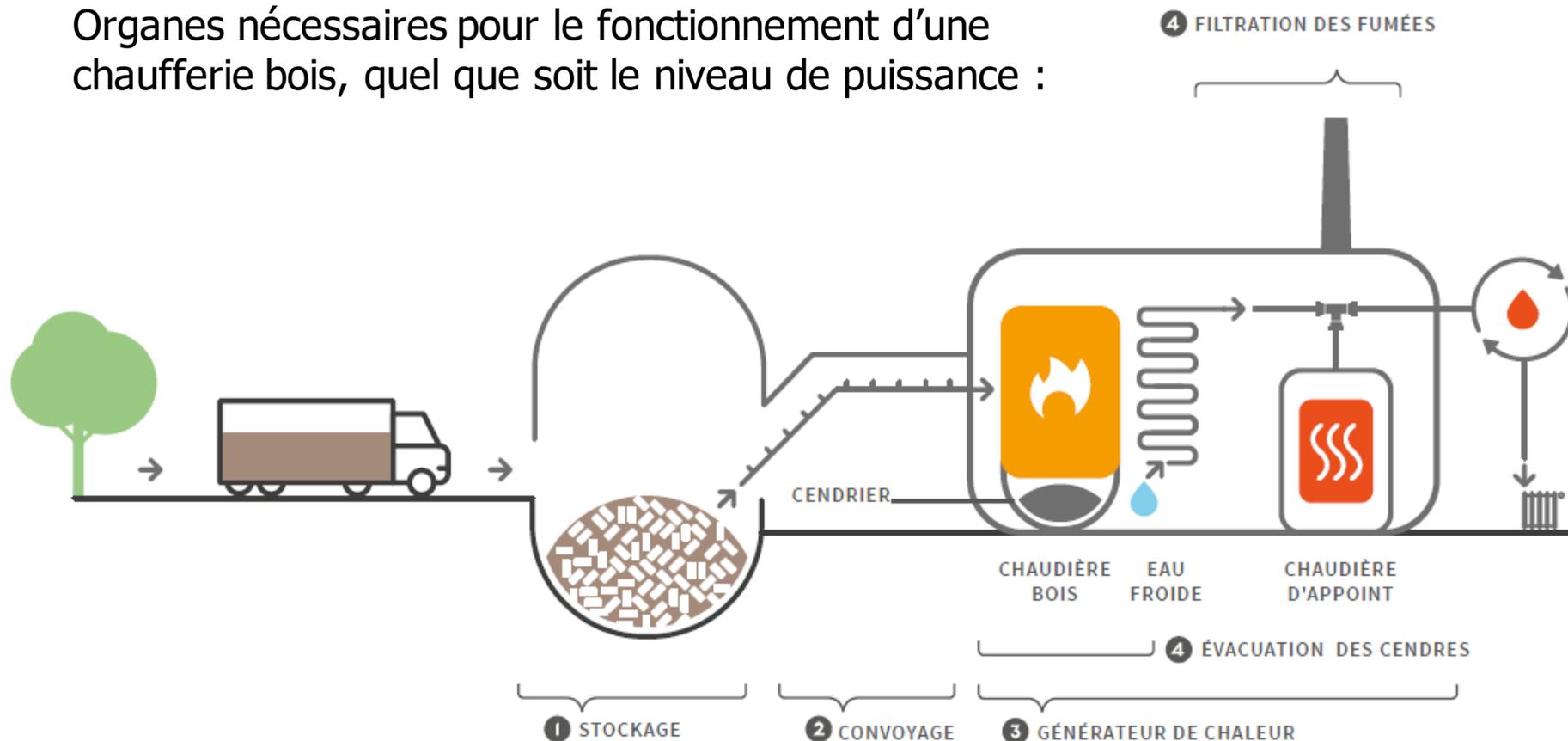
GROUPES DE TRAVAIL THEMATIQUES

Technologies



Bois-énergie

Organes nécessaires pour le fonctionnement d'une chaufferie bois, quel que soit le niveau de puissance :

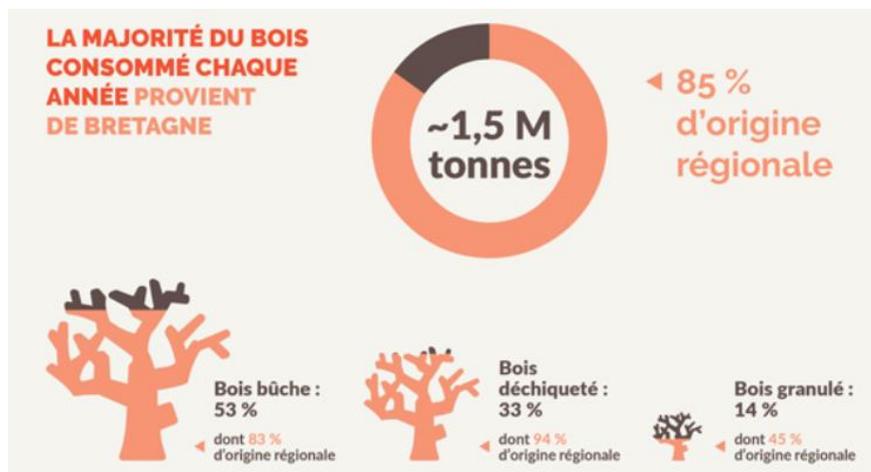




Bois-énergie

Avantages du bois énergie

- Une solution compétitive grâce aux aides existantes
- Un cout de l'énergie maîtrisé : stable dans le temps, faible cout d'achat du combustible (en particulier pour les plaquettes)
- Un bilan carbone très faible : en particulier en remplacement du fioul ou du gaz naturel, le transport est limité lorsque le bois est produit localement et dans le cadre d'une bonne gestion de la ressource
- Un débouché économique pour les co-produits de la gestion forestière et bocagère
- Création d'emplois non délocalisables pour la fourniture, la production de combustible, l'installation et la maintenance, etc.



- Préservation et entretien des haies bocagères
- Etc.

GROUPES DE TRAVAIL THEMATIQUES

Les aides nationales



Bois-énergie

FOND CHALEUR - Subvention des chaufferies et les réseaux de chaleur :

- Réseau de chaleur : **selon le diamètre du réseau de 390 à 1190 €/ml**
- Chaufferies < 12 000 MWh/an
 - Collectivité/ tertiaire : montant dégressif selon la production **jusqu'à 420 €/MWh**
 - Industrie (process) ou agricole : montant dégressif selon la production **jusqu'à 240 €/MWh**
- Chaufferies > 12 000 MWh/an : AAP BCIAT



AAP « une ville un réseau » - Financement des études pour les réseaux de chaleur :

- villes et EPCI de moins de 50 000 habitants
- 90% des études financées + accompagnement ADEME

+ Certificats d'Economie d'Energie (CEE)



GROUPES DE TRAVAIL THEMATIQUES

Le plan bois énergie Bretagne



Bois-énergie

Subvention des chaufferies et les réseaux de chaleur :

- Réseau de chaleur : **40% des dépenses d'investissement éligibles.**
- Chaufferies < 1 200 MWh/an
 - Collectivité / tertiaire : **180 €/MWh**
 - Secteur médico-social : **280 €/MWh**
 - Industrie (process) ou agricole : **100 €/MWh**
- Chaufferies > 1 200 MWh/an : fond chaleur



plafonnée à un montant de 40% des dépenses éligibles et à 200 000 € maximum par projet

Subventions des plateformes locales de bois déchiqueté :

- **absence** de bois de bocage sur la plateforme : **20 %** des dépenses éligibles
- **présence** de bois de bocage sur la plateforme : **25%** des dépenses éligibles





QUESTIONS / RÉACTIONS



VOS CONTRIBUTIONS

Ce que vous faites ou envisagez de faire pour développer le bois énergie :

- Actions, sensibilisation, accompagnement
- Installations, projets

Les freins / difficultés que vous rencontrez ou identifiez pour développer le bois énergie

- Filière d'approvisionnement
- Projets de chaufferies et de réseaux



PREFIGURATION D'UNE FEUILLE DE ROUTE POUR LE BOIS ENERGIE SUR LE TERRITOIRE

- ✓ **Les projets à suivre**
- ✓ **Les expérimentations à mener sur les territoires**
- ✓ **Autres actions à développer, veille de la filière, etc.**